

DOCUMENT EXPLICATIF
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011
ET
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le présent document est publié conformément aux dispositions de l'article 474.3 de *la Loi sur les cités et villes* et du paragraphe 8° de l'article 263 de *la Loi sur la fiscalité municipale*, afin d'informer les contribuables sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011 et sur le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, adoptés lors de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 20 décembre 2010.

Prévisions budgétaires 2011

	Budget 2010	Budget 2011
REVENUS		
Taxes	4 735 102 \$	4 930 782 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 186 550 \$	1 266 738 \$
Quotes-parts		
Transferts	589 800 \$	618 450 \$
Services rendus	826 840 \$	618 335 \$
Imposition de droits	72 500 \$	73 000 \$
Amendes et pénalités	108 500 \$	108 500 \$
Intérêts	31 000 \$	31 750 \$
Autres revenus		
Total des revenus :	7 550 292 \$	7 647 555 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 310 566 \$	1 399 875 \$
Sécurité publique	894 345 \$	857 035 \$
Transport	1 057 590 \$	1 052 825 \$
Hygiène du milieu	1 482 565 \$	1 373 365 \$
Santé et bien-être	39 625 \$	36 460 \$
Aménagement, urbanisme et développement	535 046 \$	497 335 \$
Loisirs et culture	1 217 495 \$	1 340 010 \$
Réseau d'électricité		
Frais de financement	545 400 \$	507 550 \$
Total des dépenses de fonctionnement :	7 082 632 \$	7 064 455 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement de capital sur la dette à long terme	435 200 \$	537 550 \$
Transfert aux activités d'investissement	32 460 \$	45 550 \$
Sous-total :	467 660 \$	583 100 \$
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières :	7 550 292 \$	7 647 555 \$

Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

DÉPENSES D'IMMOBILISATION	MONTANTS		
	2011	2012	2013
ÉDIFICE ADMINISTRATIF	310 000 \$		
ÉQUIPEMENTS MESURES D'URGENCE	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
ACHAT DE VÉHICULES	50 000 \$	400 000 \$	
AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER ET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE	1 920 000 \$	325 000 \$	150 000 \$
RÉPLACEMENT DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT		855 000 \$	200 000 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME		25 000 \$	
INFRASTRUCTURE CULTURELLE		2 500 000 \$	
TERRAINS RÉCRÉATIFS	30 000 \$	2 075 000 \$	
PARC URBAIN	250 000 \$	220 000 \$	
TOTAUX :	2 565 000 \$	6 405 000 \$	355 000 \$
		9 325 000 \$	

Le règlement établissant les taux de taxation et les tarifications pour 2011 sera adopté à la mi-janvier ou au début de février 2011.